Genève, le 17 septembre 2020 Aux représentant-e-s des médias

Information du département des infrastructures

Avis de travaux: démarrage de nouveaux chantiers dès le 24 septembre 2020

Tunnel de Ferney

L'office cantonal du génie civil réalise des travaux d'entretien du tunnel de Ferney. La nuit du jeudi 24 au vendredi 25 septembre 2020 de 20h30 à 5h00, la circulation s'effectuera sur une seule voie en direction du Grand-Saconnex et la piste cyclable bidirectionnelle située dans le tunnel de Ferney sera totalement fermée à la circulation. Une déviation sera mise en place pour les cyclistes circulant dans les deux sens, par la voie de bus en direction de Genève se situant dans le tunnel routier principal.

Tunnel de Carouge

L'office cantonal du génie civil réalise des travaux d'entretien du tunnel de Carouge. La nuit du jeudi 24 au vendredi 25 septembre 2020, le tunnel de Carouge sera totalement fermé à la circulation de 21h à 5h00. Des déviations seront mises en place par le rondeau de Carouge, les rues Ancienne et Joseph-Girard et la place Sigismond.

Rue de Genève

L'office cantonal du génie civil procède à la première étape de pose d'un nouveau revêtement phonoabsorbant sur la rue de Genève, entre la rue Jean-Pelletier et l'avenue Tronchet. Durant le week-end du vendredi 25 septembre dès 20h jusqu'au lundi 28 septembre jusqu'à 5h00 du matin, la rue de Genève sera totalement fermée à la circulation entre la rue Jean-Pelletier et l'avenue de Thônex. Des déviations seront mises en place.

• Info Mobilité - Rue de Genève

Ouvrage d'art limité aux plus de 28t. - Pont latéral côté Est. - Débouché route de St-Julien sur la route des Jeunes

A la suite d'un incendie touchant la structure de l'ouvrage situé sur la route des Jeunes, au débouché de la route de Saint-Julien en direction de la Ville de Genève, la circulation est interdite aux véhicules de plus de 28 tonnes. Pour se rendre à la Z.I de "La Praille", il est impératif aux véhicules de plus de 28 tonnes d'y accéder par l'autoroute de contournement. Cette limitation ne s'applique ni aux TPG ni aux véhicules d'urgences.

Prévention COVID-19: ces interventions seront conformes aux prescriptions sanitaires émises par le SECO en matière de chantiers et suivront les recommandations de l'Office fédéral de la santé publique en matière d'hygiène et d'éloignement social.

Pour toute information complémentaire:

• GE-TRANSPORTS A VOTRE SERVICE, DI, ge-transports@etat.ge.ch, T. 022 546 87 00